



Chancellerie d'Etat  
L'Office de la communication

Postgasse 68  
Postfach  
3000 Bern 8  
+41 31 633 75 91  
kommunikation@be.ch  
www.be.ch

Communiqué de la direction de la sécurité du 25. octobre 2021

## **Nouvelle infrastructure pénitentiaire : inspection du site de Witzwil**

Dans le cadre de l'évaluation approfondie des sites de Witzwil et de Prêles en vue de la construction d'une nouvelle prison dans la région Jura bernois-Seeland, le directeur de la sécurité ainsi que le directeur de l'économie, de l'énergie et de l'environnement ont organisé une inspection du site de Witzwil. Les maires de Champion et d'Ins de même que des spécialistes de la protection de l'environnement et de la nature, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture et de l'exécution judiciaire y ont participé. Une inspection du site de Prêles est également prévue.

Le directeur de la sécurité, Philippe Müller, et le directeur de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, Christoph Amman, ont organisé cette semaine une inspection du site de Witzwil afin de rassembler un maximum d'éléments techniques en vue des étapes suivantes de la planification et d'identifier les points critiques à un stade précoce dans le cadre d'une réflexion sur la faisabilité. Les deux magistrats étaient entourés de la maire de Champion, Barbara Béguin-Jünger, du maire d'Ins, Kurt Stucki, de représentantes et de représentants de diverses organisations environnementales ainsi que de spécialistes cantonaux de l'agriculture, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'exécution judiciaire.

### **Enseignements de projets antérieurs**

L'inspection a permis de voir en quels endroits le site de l'établissement pénitentiaire de Witzwil offre des possibilités et impose des limites à la réalisation d'une construction. L'affectation envisagée ici n'est pas comparable à des projets antérieurs, a souligné Philippe Müller. On avait pensé un temps ériger sur la partie non bâtie du terrain un bâtiment pour remplacer l'établissement pénitentiaire pour femmes de Hindelbank, mais cela s'est révélé irréalisable. Le conseiller d'État a expliqué que les variantes présentées lors de la visite incluaient déjà des réflexions sur la meilleure manière de tenir compte des besoins de la protection du paysage et des oiseaux. En effet, on trouve à proximité immédiate du site des corridors très fréquentés par le gibier et une aire de protection de la faune aviaire d'importance nationale en interaction constante avec les terres cultivables.

### **Continuer d'accroître la biodiversité**

Dès le début des travaux, une importance particulière a donc été accordée à la prise en compte des espèces menacées et au développement continu de leurs habitats. C'est d'ailleurs une préoccupation qui

## **Nouvelle infrastructure pénitentiaire : inspection du site de Witzwil**

anime déjà l'établissement pénitentiaire de Witzwil : actuellement, ses surfaces de promotion de la biodiversité sont presque deux fois supérieures au minimum légal puisqu'elles représentent 13% de la superficie agricole. Les efforts dans ce domaine se poursuivent avec le concours d'un bureau spécialisé dans l'entretien du paysage et dans le cadre d'un dialogue avec BirdLife, une organisation de protection de la nature. Il est par exemple envisageable d'aménager sur la façade des nichoirs qui pourraient être utilisés par des martinets ou des chauves-souris.

### **Synergies potentielles avec l'établissement pénitentiaire existant**

En ce qui concerne l'exploitation, il a surtout été question des synergies potentielles entre l'établissement pénitentiaire déjà implanté à Witzwil et la future prison, qui comptera 100 places de détention provisoire et de détention pour motifs de sûreté ainsi que 150 places d'exécution judiciaire en milieu fermé, soit 250 places au total. Parmi les aspects évoqués figurent la mutualisation des services de sécurité et de santé, les achats à l'échelle d'un grand établissement ou encore l'utilisation des produits agricoles, que ce soit pour la consommation propre ou pour la vente après valorisation par les détenus en milieu fermé. Il est également possible de mettre en commun l'approvisionnement en énergie et la logistique, c'est-à-dire la livraison, la distribution et l'acheminement des marchandises et des matériaux. Le site de Witzwil a un autre avantage : il permet de moduler les formes d'exécution et de proposer dans une même structure ou presque la détention provisoire, l'exécution en milieu fermé et l'exécution en milieu ouvert.

### **Décision probable début 2022**

L'évaluation des sites se poursuit avec l'approfondissement des réflexions sur la faisabilité. Le processus se déroule en concertation avec les offices cantonaux spécialisés et les communes d'implantation (Ins, Champion et Plateau de Diesse). Une inspection du domaine de Prêles aura lieu en décembre. Le site sur lequel poursuivre les études sera choisi au début de l'année prochaine.

Il faudra alors élaborer des études de variantes pour le site retenu, préparer un concours d'architecture et adapter les prescriptions d'aménagement. Une fois achevés la procédure de concours, l'étude du projet et l'appel d'offres, le nouvel établissement pénitentiaire devrait être construit entre 2028 et 2031 et mis en service en 2032.